

LA SAINTE AMPOULE



N° 278 Novembre, Décembre 2023 – prix de revient : 0,50 €

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

1, rue de la Victoire - 51360 Val de Vesle - tél. : 03 26 61 70 71

Le sacrement de pénitence à l'honneur

Saint Thomas d'Aquin distingue divers degrés de charité. (Somme Th. IIa IIæ q. 24 a. 9). De son côté, le Père Garrigou-Lagrange parle des trois âges de la vie intérieure. Dans ce mouvement de l'âme en quête de perfection, la première de ces périodes est celle des commençants, la seconde des progressants, la troisième des parfaits. Chez les commençants, leur premier labeur, note le Théologien, est "le souci de s'écarter du péché et de résister aux convoitises qui les poussent en sens contraire de la charité. Et cela concerne les débutants, chez qui la charité doit être nourrie et entretenue de peur qu'elle ne se perde." Cette lutte est âpre,

difficile d'où son nom, évocateur de souffrances : la voie purgative. Mais que l'âme ne se décourage pas, si Dieu se laisse chercher, la victoire est infailliblement dans la persévérance.

Le sacrement de pénitence

Dans ces combats intérieurs, l'âme dispose de plusieurs armes : la prière, les sacrements, la mortification, la fuite des occasions dangereuses. Arrêtons-nous sur l'une des plus efficaces : le sacrement de pénitence.

Trop souvent, ce sacrement n'est regardé que comme le moyen de retrouver la grâce perdue par le péché mortel. Il est vrai que le saint concile de Trente le nomme, pour cette raison, la seconde planche de salut après le naufrage, la première étant le baptême. Ici, il est bon de rappeler, après une faute grave, l'effet de l'acte de contrition parfaite récité avec l'intention de se confesser, dont l'obligation demeure. Celui-ci redonne l'amitié divine perdue par le péché. Donc, pour restaurer cette union avec Dieu, pas besoin d'attendre le confessionnal si la raison de notre contrition après la chute est la bonté de Dieu, et pas uniquement la peur de l'enfer. Mais, si la confession efface nos péchés, ce n'est pas le seul effet de ce sacrement...



La grâce sacramentelle

Tous les sacrements produisent dans l'âme la grâce sanctifiante. Ainsi, selon les situations, ils lui donnent, ou redonnent, ou augmentent cette participation de l'âme à la nature et à la vie divine. Mais aussi, chaque sacrement confère une grâce spéciale, qui lui est propre,

appelée sacramentelle. En effet, puisque nos besoins varient avec l'âge, l'état de vie embrassé et les autres circonstances de l'existence, les sacrements, institués spécialement pour soutenir notre faiblesse, doivent nous apporter la grâce correspondant aux exigences de notre âme. En fait, cette grâce sacramentelle ne constitue pas une troisième espèce de grâce, après les grâces sanctifiante et ac-

tuelle. La grâce sacramentelle est tout simplement un droit. Il nous obtient de Dieu toutes les grâces actuelles nous permettant d'atteindre la finalité du Sacrement que nous avons reçu et de remplir les obligations qu'il impose.

Ainsi, tout catholique, par son baptême, a de droit « à portée de main », toutes les grâces pour vivre en vrai fils adoptif de Dieu. Également, le sacrement de mariage, pour vivre saintement cet état et éduquer chrétiennement ses enfants. Dieu ne nous demande pas l'impossible, et dans une situation nouvelle avec ses difficultés particulières, nous propose toujours ses secours.

La grâce actuelle

Rappelons, avant d'aller plus loin, la définition de la grâce actuelle. Celle-ci est un secours passager que Dieu donne à l'âme pour l'aider à éviter le mal et à faire le bien dans l'ordre du salut. Ce secours peut se faire de deux manières. Il est intérieur, quand Dieu agit directement sur notre intelligence et notre volonté, par de bonnes pensées, de saints désirs, de pieuses résolutions. Cette aide peut être aussi extérieure. Dieu agit alors indirectement sur nous pour nous sanctifier. Les prédications, les bons et salutaires exemples, l'éducation chrétienne, la lecture d'un article dans la Sainte Ampoule, les événements heureux poussant l'âme à la joie, à la confiance et à l'espérance sont autant d'aides de la part de notre céleste bienfaiteur. Même les événements malheureux, les revers de la vie, qui jettent le trouble dans l'âme et la portent à la réflexion puis à la conversion, sont des grâces actuelles. Bien évidemment, devant ces secours, ces « motions » du ciel, l'âme reste totalement libre d'accepter ou de refuser. Ainsi, même si ces comparaisons sont bien imparfaites, la grâce actuelle est à notre intelligence ce qu'est l'éclair à l'obscurité, et à notre volonté ce qu'est l'influx nerveux à un muscle.

Puisque les sacrements confèrent des droits à ces grâces actuelles, notre recours empressé envers eux ne découle-t-il pas de leur nécessité pour notre vie chrétienne?

Pour mieux comprendre l'extrême utilité de la grâce actuelle, considérons les erreurs qui ont circulé sur ce sujet. Pélage, moine du V^e siècle, niait la transmission du péché originel, et, du même coup, la nécessité du baptême et de la grâce, estimant d'ailleurs que l'homme, doué du libre arbitre,

est capable de vaincre les tentations et de garder les commandements. Cassien, tout en admettant la nécessité de la grâce pour le salut, prétendait que l'homme peut la mériter. Sous prétexte de sauvegarder le libre arbitre et en exagérant les pouvoirs et forces de la nature humaine, ces erreurs en viennent à contester l'utilité de la grâce et furent condamnées par le Concile d'Orange en 529.

*

Plus proche de nous, notons la fausse doctrine des rationalistes qui n'admettent ni la fin surnaturelle de l'homme, ni le péché originel, et par conséquent, le besoin de la grâce. Selon eux, l'homme est capable par ses propres forces d'atteindre sa destinée sans la nécessité de tout secours divin. Reconnaissons-le, notre éloignement des canaux de la grâce, prière et sacrements, ne vient-il pas de ces erreurs ou du naturalisme ambiant profondément enfuis dans les recoins de notre âme? Ne l'oublions pas, nous sommes de notre siècle!



En sens contraire, la doctrine de l'Église, définie par le Concile de Trente, établit la vérité catholique: "sans la grâce, l'homme déchu et non encore justifié, ne peut rien faire dans l'ordre du salut" ... "sans la grâce, l'homme déchu (même après son baptême) ne peut accomplir, pendant longtemps,

toute la loi naturelle, ni vaincre toutes les tentations graves (Concile de Trente, sess. VI, can. 3.)

Ainsi pour le commencement et l'achèvement des bonnes œuvres, en un mot, pour le commencement et la consommation de son salut, l'homme a besoin de la grâce. « Comme le sarment, dit en effet Notre-Seigneur, ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure uni à la vigne, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruits, car, séparés de moi, vous ne pouvez rien faire.» (Jean, XV, 4, 5).

Évidemment, puisque notre nature n'est pas totalement détruite par le péché originel, certains commandements faciles de la loi naturelle et même un

précepte difficile, pris isolément, peuvent être accomplis sans la grâce. Pour la même raison, plusieurs tentations graves peuvent être aussi surmontées sans l'aide du ciel. Mais l'impossibilité, dont parle le concile de Trente, porte sur l'observance totale de la loi naturelle et la victoire entière sur toutes les tentations pendant un long espace de temps.

Ainsi Notre-Seigneur nous recommande-t-Il de: « Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation. » (Mat., XXVI, 41). Bien sûr, Saint Paul n'a pas d'autre discours : « Car je sais, que le bien n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair ; le vouloir est à ma portée, mais non le pouvoir de

l'accomplir. Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas... Malheureux homme que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort ? La grâce de Dieu par Notre-Seigneur. » (Rom., VII, 18-24). Aux Corinthiens, il assure que : « Qu'il ne vous survienne que des tentations humaines. Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de vos forces; mais avec la tentation il préparera aussi le moyen d'en sortir, afin que vous puissiez la supporter. » 1 Cor 10/13 Et toujours l'Apôtre des gentils : « C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît. » (Phil, II, 13).

C'est pourquoi « le juste a besoin de la grâce actuelle pour persévérer longtemps dans l'état de grâce sanctifiante ». Cette proposition est de Foi et s'appuie sur les passages de la Sainte Écriture cités plus haut. Mais aussi, le témoignage de la conscience et l'expérience attestent combien est difficile la pratique du bien et la fuite du mal et qu'une bonne vie pieuse et sacramentelle y aide grandement.

La grâce Sacramentelle reçue au confessionnal

Alors, quelle est donc la grâce sacramentelle reçue à chacun de nos passages au saint tribunal de la pénitence? La parabole de l'enfant prodigue nous

> montre les différents effets de ce sacrement. Le père rend à son fils repentant une tunique, symbole de la grâce retrouvée ; il lui met un anneau au doigt, signe de l'unité et de l'amitié recouvrées et enfin lui fait mettre aux pieds une paire de sandales. Celle-ci figure un accroissement de force contre le pêché afin de marcher plus aisément vers la perfection.

> En conclusion, « la grâce sacramentelle, propre au sacrement de pénitence, consiste dans le droit d'obtenir en temps opportun les grâces actuelles qui doivent aider le pénitent à lutter contre ses mauvais penchants et à éviter les

rechutes. » (Boulenger n°393)

« Ô! Infinie miséricorde de Dieu! » Le sacrement de pénitence, non seulement lave l'âme de ses chutes, mais encore la fortifie contre le péché. Il la purifie. Ce magnifique sacrement de la bonté divine est surtout un remède qui trempe l'âme. Ainsi, la confession est un puissant instrument de perfection pour tout catholique, quel que soit son état de vie et son degré de charité; il est fondamentalement indispensable, même sans grave chute, dans les premiers pas de la vie chrétienne des commençants.

> Que le bon Dieu vous bénisse. Abbé Nicolas Jaquemet+

Convenait-il à Dieu de s'incarner?

A la première lecture, on pourrait s'interroger sur le bien-fondé de cette question. Pour tout catholique, il ne fait pas de doute que s'incarner convenait à Dieu puisqu'Il l'a fait. C'est un dogme de notre foi. Alors pourquoi cette question? La réponse, comme la question, viennent du Docteur angélique saint Thomas d'Aquin (Somme théologique : IIIa Q.1, art.1). Son autorité morale, reconnue par les papes, suffit à dire que la question n'est pas absurde. Mais la réponse qu'il donne éclaire l'âme sur la grandeur de Dieu et le génie du saint. Abordant l'étude du Christ, il se pose tout de suite la question de la convenance de l'Incarnation. Le mot de convenance a son importance. Car la réponse ne sera pas sous

forme de démonstration philosophique rigoureuse ou mathématique. Le sujet traité l'interdit car l'Incarnation est un mystère. Or, par définition un mystère ne s'explique pas, il se croit. Les arguments qui vont suivre permettent seulement - mais c'est déjà beaucoup - d'encourager la raison dans son acte de foi. La réponse lui montre que l'objet de sa foi n'est pas absurde.

Certes on peut objecter, par exemple, que Dieu est trop grand, Lui l'infini, pour s'enfermer dans un corps fini. Ce Dieu qui porte

l'univers ne peut pas être contenu par Lui.

En sens contraire, il faut répondre avec saint Paul que « les perfections invisibles de Dieu se découvrent à la pensée par ses œuvres »_{Rom. I, 20}. Saint Jean Damascène nous enseigne, en outre dans son ouvrage *De la foi orthodoxe, III, 1*, que par le mystère de l'Incarnation nous sont manifestées à la fois la bonté, la sagesse, la justice et la puissance de Dieu. Sa bonté, car il n'a pas méprisé la faiblesse de notre chair. Sa justice car, l'homme ayant été vaincu par le tyran du monde, Dieu a voulu que ce tyran soit vaincu à son tour par l'homme lui-même. Sa sagesse car, à la situation la plus difficile, il a su donner la solution la plus adaptée. Sa puissance infinie car rien n'est plus grand que ceci : Dieu fait homme.

Saint Thomas reprend l'argumentaire de saint Jean Damascène, mais il ne s'arrête qu'à la bonté divine. Dieu est la bonté par nature. Cela signifie, d'une certaine manière, qu'il est constitué de bonté comme nous, nous sommes faits d'une âme et d'un corps. Or il appartient à la bonté de se communiquer. Une personne bonne aime faire du bien, elle communique sa bonté. Il en va de même pour Dieu, mais à un degré infiniment plus élevé. Lui, le bien par excellence, veut faire un maximum de bien. Alors il décide de se donner lui-même. Comment ? En se donnant à l'homme au moyen du Verbe qui assume une âme et un corps. Dieu vient sur la terre, Il se fait homme pour être mieux connu et compris

de ses créatures, de telle sorte qu'elles puissent toutes profiter de sa bonté miséricordieuse. On pourrait dire que Dieu en a trop fait, en réalité cela convient à sa nature. Car « ce qui est convenable à un être est ce qui lui incombe en raison de sa nature propre. Ainsi, par exemple, il convient à l'homme de raisonner puisque, par nature, il est un être raisonnable. » Somme théologique : IIIa Q.1, art.1, corpus.

Il est donc convenable que Dieu se soit incarné. Sa grandeur infinie n'est pas une masse volumique mais

se rapporte à sa puissance. C'est la montrer, que de se faire petit enfant dans la crèche. La contemplation de ce mystère nous révèle donc combien il est grand et profond. Et en même temps, grâce à la réponse de saint Thomas, il est davantage circonscrit. Notre foi se trouve renforcée, et notre intelligence est plus à même de réaliser combien Dieu est bon de nous avoir sauvés par son Fils.

Uni à la liturgie, le travail de saint Thomas constitue une aide précieuse pour élever l'âme vers Dieu dans la vérité et la piété.

Abbé Matthieu de Beaunay +



Ils ont rencontré le Christ...

Les lignes suivantes relatent des témoignages extraits des revues Marchons droit et Le Combat de la foi catholique. Ils sont le fruit résumé d'une retraite ignacienne ou mariale ou avec les psaumes, etc. Ces témoignages mettent en relief l'effet de la grâce hier, aujourd'hui et demain...

- « Rien de grand, ni de saint ne se fait sans la prière! La retraite spirituelle nous donne l'occasion particulière de nous entretenir avec le Bon Dieu, sur notre âme, notre vie... Voir où nous en sommes! Dans une excursion, il est bon de s'arrêter un temps, pour regarder la carte,... »
- « Cette retraite est comme les bottes de sept lieues. Elle nous fait faire d'immenses bonds sur le chemin du Ciel. Elle nous aidera, quand le moment sera venu, de franchir le pas de la Porte du Ciel en beauté! »
- « Même dans un environnement protégé, notre âme s'attiédit car notre pire ennemi est nous-mêmes. J'ai compris la nécessité de se vider de soi et de mille choses inutiles du monde pour se remplir de Dieu dans un silence et une joie intérieurs. C'est vrai qu'aujourd'hui on peut se laisser facilement dissiper de ce grand essentiel, et après c'est normal que l'on ait du mal à remplir son rôle d'épouse et de mère. »
- « Je suis impressionné de réaliser les progrès qui s'opère en moi par ces retraites. »

La visite au malade : une œuvre de miséricorde

Chers lecteurs, dans la suite de notre dernier bulletin, vos prêtres vous encouragent vivement à prendre un peu de votre temps pour vous assurer une éternité de bonheur!

Dépendantes de la Chapelle N-D de France

Vous pouvez rendre visite à :

- Madame GRAFTIEAUX

Résidence Nicolas Roland, 3ème étage, chambre 322

60 rue du Barbâtre

51100 REIMS

03-26-77-10-59

- Mademoiselle HOUVET

10 rue du 29 août 1944, 6^{ème} étage 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03-26-64-94-42

Dépendantes de la Chapelle Saint-Walfroy

Vous pouvez rendre visite à :

- Madame COMPTE

ORPEA Patrice Goff, chambre 107 160 rue de Monthermé 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES 03-24-58-50-47

- Madame TAUTE

Résidence Ducale, chambre 227
7 rue des aliziers
08000 VILLERS-SEMEUSE
03-24-36-21-86

Dépendantes de la Chapelle Saint-Bernard

Vous pouvez rendre visite à :

- Monsieur DUPIN de LA GUERIVIERE

Résidence Fortace, chambre 163 6 rue du stade 10110 BAR-SUR-SEINE

- Madame TUPINON

EHPAD « La Providence », chambre 112
17 rue des terrasses
10000 TROYES



Chronique du Prieuré

C'est au pèlerinage, à Joinville que nous nous sommes arrêtés dans la vie de notre prieuré. Le 21 octobre suivant, une sortie du Groupe Saint-Rémi se déroule au poney-club de Villers—en—Argonne. Le contact simple et pédagogue de la monitrice permit à tous et chacun de profiter de cette occasion de monter à cheval dans la bonne humeur!

Le lendemain a lieu le traditionnel pèlerinage à Saint-Walfroy. Le temps se montre clément en cet automne avancé car une simple pluie accompagne la cinquantaine de personnes venues des alentours et même de Reims. La collation, après les efforts de piété, est appréciée de tous. L'ambiance y est simple, les conversations paisibles, les rires spontanés.



Le weekend suivant, le prieur et quelques fidèles se retrouvent à Lourdes. Dans cette simplicité mariale bien connue, chacun profite du lieu et de sa grâce propre.

Le mois de novembre s'écoule sans évènement majeur. L'abbé de Beaunay s'éclipse la dernière semaine pour suivre une session de théologie très in-

téressante sur le groupe des Pères traditionnels au Concile Vatican II, appelé le *Caetus Internationalis Patrum*. L'intervenant a dix-huit heures pour présenter le sujet à une cinquantaine de prêtres venus de tout le district pour l'écouter. Les heures restantes sont consacrées à Bossuet et à de la pastorale.



Fin novembre et courant décembre, les mamans de l'école, guidées par les mères, proposent le traditionnel marché de Noël dans nos différentes chapelles et dans

un chalet sur la place rémoise. Merci à tous car c'est un franc succès!

Le samedi 2 décembre, le prieur emmène quelques fidèles à Paris pour suivre le colloque sur saint Thomas

d'Aquin. Equipée studieuse, dont le retour joyeux laisse à penser que la journée offrit aussi des bons mo-

ments de détente!

Deux jours après, les confrères du prieuré de Nancy nous rejoignent pour une visite de Reims : sa cathédrale, son abbatiale et son église -reliquaire (Sainte-Clotilde). A cette occasion, l'abbé Labouche présente son livre sur le linceul de Turin, paru tout dernièrement. L'ouvrage associe présentation attrayante et belle apologétique en une jolie symbiose.





Le soir de ce lundi, monsieur l'abbé Knittel donne une conférence à la chapelle Notre-Dame-de-France pour expliquer son livre *Au service de la vie*. En aparté, il livre avec bonhomie qu'il en a déjà donné vingt-cinq...

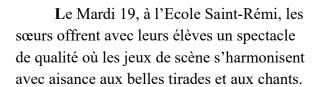
Le vendredi 8, à Reims comme à Charleville, la Sainte Vierge défile dans les rues, acclamée par des fidèles courageux car le froid se fait sentir... Le tout s'achève autour d'un vin chaud qui réchauffe et les corps et les cœurs!

Le samedi 9 et le dimanche 10, l'ambiance est au recueillement à Reims et à Charleville. Monsieur l'abbé Duverger arrive de Suresnes pour donner aux deux communautés une récollection préparatoire à Noël.

Le samedi 16, branle-bas de combat à Charleville! Une vingtaine de fidèles en-

vahissent la chapelle avec, en main, balais ou chiffons, aspirateurs ou serpillière pour un grand ménage d'hiver. Chacun s'en donne à cœur joie et l'effi-

cacité est au rendez-vous : à 17h le tout est achevé, chacun pouvant disposer de sa soirée.



Le samedi suivant, le Cercle Saint-Rémi organise une journée détente à Laon et à Oeuilly. L'Archiviste du diocèse offre son savoir au groupe en lui faisant la visite du trésor de la Cathé-



drale. Calices, reliquaires, ornements sont présentés avec science, et la sélection

des détails historiques donne à la visite une fluidité bien agréable. Après un déjeuner végano-végétarien (Quatre-temps obligent !), le groupe part en direction d'Oeuilly pour assister à une crèche vivante devant l'église. Le spectacle compte pas moins de trente intervenants dont une jeune fille du Cercle qui tient le rôle principal en la personne de la Sainte-Vierge !

A Noël, nous avons la joie d'offrir aux Troyens les Messes de Minuit et du Jour, grâce à la présence de monsieur l'abbé Tassot dans sa famille.

Un idéal mis en pratique...

Le Père Lamy

« J'ai dans mon diocèse un second curé d'Ars : c'est le curé de La Courneuve. » Le cardinal Amette prononça cette louange en faveur du Père Jean-Edouard Lamy. Ce prêtre vécut entre 1853 et 1931. Né dans la campagne de la Haute-Marne, il reçut cette belle éducation simple et solide des paysans catholiques qui émaillaient, avec avantage, le sol de la France d'antan. Espiègle sans doute, il s'attardait surtout à dominer son cœur et ses passions dans un développement des vertus de piété et de pureté, travail serein mais constant qui plaisait beaucoup à la Sainte Vierge.

Très vite il voulut devenir prêtre, mais le Ciel commença à exercer sa patience en le laissant dans un tunnel intérieur pendant de longues années, au point qu'il douta d'être appelé au sacerdoce. A ce momentlà, il était frère chez les Oblats de Saint-François-de-Sales à Troyes, avec la charge de directeur de l'œuvre de la Jeunesse. Œuvre renaissante sous sa main au profit des enfants délaissés de la ville. « J'ai commencé l'Œuvre de la Jeunesse avec six enfants. Il en est venu par bandes mais je choisissais mon monde... Je n'avais pas de ressource et l'Œuvre avait soixante-dix mille francs de dettes... »

Saint Joseph leva son doute sur la prêtrise en lui apparaissant et lui disant : « soyez prêtre, devenez un bon prêtre. » Le bon Frère assura que le ton était impératif! Il devint prêtre en recevant le sacerdoce, rue de Sèvres chez les Lazaristes, devant la chasse de Saint Vincent de Paul à Paris.

A partir de cette heure, son temps fut consacré aux âmes de Troyes. Jour et nuit, il travaillait au profit de la grâce et du règne de Notre-Seigneur dans les consciences. « En plus de l'œuvre, on m'avait chargé d'une œuvre de filles à Saint-Nicolas et des Filles Repenties de Foissy. On chargeait toujours et on ne déchargeait jamais. » Le soir, de retour à l'œuvre, il retrouvait les grands, et parfois les confessait et les communiait jusqu'à sept heures. « Je me débarbouillais alors et pour ne pas dormir durant la Messe, je mettais la tête dans un seau d'eau froide » disait-il.

Voyant que son apostolat était béni, les Oblats

l'envoyèrent fonder dans la Creuse. Mais les moyens et la santé lui manquèrent. Il fut nommé vicaire à Saint-Ouen. Seul vicaire en arrivant, à son départ il en laissait quatre autres...

Il partit pour La Courneuve dont il tint la cure de 1900 à 1923. « J'étais si triste, à La Courneuve, à l'arrivée! Il n'y avait ni chantre, ni enfants de chœur, peu d'assistants aux offices. On n'y disait pas les Vêpres. Durant mes premiers sermons, les paroissiens causaient entre eux. Peu à peu j'ai réagi. Je leur disais, à mon arrivée à La Courneuve : vendez vos pommes, vendez vos navets : je vous donne deux minutes pour ça, mais écoutez la Parole de Dieu. Je les ai tellement travaillés qu'ils ont bientôt écouté le sermon en silence. »

Ascétique dans son quotidien, il débordait de charité pour les pauvres, les enfants et le monde ouvrier qui l'entourait. La plupart de son temps se passa en prière, dans la compagnie des Anges envers lesquels il avait une très grande dévotion.

La Sainte Vierge tint une place spéciale dans son cœur. Dès sa plus tendre enfance, il lui avait voué une dévotion tendre et profonde. Elle le lui rendait bien en lui accordant le privilège de la voir de temps en temps. Elle le guidait dans son ministère. Il disait : « la Sainte Vierge, qui veille sur moi, est si bonne et si attentive! Mais elle ne laisse point passer la moindre chose. » A la demande de Notre-Dame, il fondera la Congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie. De son vivant, il n'en verra pas l'expansion et subira beaucoup d'humiliations de la part des membres entrants.

Il mourût dans la simplicité d'une crise cardiaque, qui l'emporta en quelques minutes, chez le Comte Biver, son ami intime, à Jouy-en-Josas, le soir du 1^{er} décembre 1931. Cet ami recueillit mot à mot les propos du Père et nous les fit parvenir dans un livre.

La Préface de l'ouvrage, écrite par Jacques Maritain, peut être passée sans perdre quelque chose du livre.

Abbé Matthieu de Beaunay +

Quelques dates à retenir

- Lundi 15 janvier : Cercle Saint-Joseph.
- Samedi 27 janvier : Cercle Saint-Rémi, conférence de monsieur l'abbé Jaquemet sur le Wokisme.
- Samedi 10 février : Cercle de la Ste Famille.

Messes dominicales & Jours de fêtes d'obligation

Reims (51) Eglise Notre Dame de France 8, rue Edmé Moreau	Confessions: 9h15 Messe: 10h00		
Charleville (08) chapelle Saint-Walfroy 20, rue de Clèves (03 26 61 70 71)	Confessions : 9h30 Messe : 10h00		
Troyes (10) Chapelle Saint-Bernard 28, rue des Prés l'Evêque	Confessions: 17h30 Messe: 18h00		
Saint Quentin (02) Chapelle de l'Immaculée Conception 38, rue des Patriotes	Confessions: 10h15 Messe: 10h45		
Le Hérie la Viéville (02) Cours Notre-Dame des Victoires	Confessions : 8h00 Messe : 8h30		

Informations

Téléphone du prieuré : 03 26 61 70 71

Abbé Jaquemet : 07 81 79 38 44 (répondeur)

Abbé de Beaunay: m.debeaunay@fsspx.email

Intentions Croisades

Croisade Eucharistique

Janvier : pour les Supérieurs de la Fraternité.

Février : pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Mars: pour ceux qui meurent subitement.

Croisade

du Rosaire

Janvier: la conversion des catholiques infidèles à leur baptême.

Février : en réparation des lois contre la morale chrétienne.

Mars: en réparation des péchés publics contre la Foi

Tous les vendredis : la conversion des musulmans.

CROSAIRE

Messes en Semaine									
	LUN	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.			
Doims		C 6 .		C C .	C	C C .			

	LUN	MAK.	MEK.	JEU.	VEN.	SAM.
Reims		Confessions:		Confessions:	Confessions:	Confessions:
		18h00		18h00	18h00	10h30
		Messe:		Messe:	Messe:	Messe:
		18h30		18h30	18h30	11h00
Val-de-Vesle			Messes :			
			7h15			

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 03 26 61 70 71. Merci de votre compréhension.